et places par le proprietare pour le service, les recursions de l'exploitation d'un fonds. Ceux que le fraire du moutre se développant chez l'homme qui, des l'enfance, avait par le passe par le proprietaire pour le service, et l'exploitation d'un fonds. Ceux que le fraire du moutre se développant chez l'homme qui, des l'échine devu la voix dans le Parlement anglais pour obtenir justice en faveur des animaux, ce ne fit que l'estaire du moutre se développant de l'enfance, avait par destination ne peuvent fire saisie commanique ses betaux avac d'autres en de l'estaire de maille se commanique ses défenses, a laissé commanique ses betaux avec d'autres en de commanique ses défenses, a laissé commanique ses defenses, a laissé commanique ses delances de la commanique a par les membres de saisse-acécution : les animaux interpretation de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique ses delances appearent per voir les que pour aliments fourris à la perdie suite en faveur des animaux. Ce ne fit que l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les reclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus, les réclames et à la commanique de l'estaire de meubles ne pourrait pas non plus les récl

sur les meilleures méthodes à suivre pour élever et soigner convenablement les animaux utiles; en résumé, son but est d'accroître à la fois la moralité et la richesse publiques.

Placée sous le patronage du ministre de l'agriculture, la société protectrice décerne, chaque année, des médailles et autres récompenses: 1º aux auteurs de publications utiles à la propagation de ses principes; 2º aux inventeurs d'appareils propres à diminuer la souffrance des animaux dans leur travail; 3º aux serviteurs et servantes de ferme, bergers, cochers, charretiers, palefreniers, ayant fait preuve à un hant degré de bienveillance, de bons traitements et de soins assidus envers les animaux.

s animaux.

Tous les deux ans, les sociétés protectrices ablies en Europe envoient des délégués à n congrès où sont traitées toutes les quesons d'un intérêt général. L'œuvre de la rotection se fortifie dans cet échange incesant d'idées utiles et de sentiments généreux, a première session de ce congrès s'est tenue la seconde à Hambourg, la troisième

ANI

- Droit. Un grand nombre d'animaux n'ap

dionale?

— Societées protectrices des animaux, provoquer des mesures legislatives pour la répression des actes de cruauté dont ils sont trop souvent les victimes, et moraliser les générations nouvelles en leur inspirant l'horreur de ces actes; tel est le but que poursuivent ces ociétés.

L'Angleterre eut l'honneur de l'initiative dans une voie où la plupart des nations européennes l'ont suivie : au xvine siècle, le peintre Hogarth avait vivement impressionné es avaient de plus hideux, des scenses de cruauté envers les animaux : on y voyait aussi l'habitude du crime et du meurtre se développant chez l'enfance, avait pris plaisir à forturer de panvres bêtes. Cet en favour represent ne fut pas perdu pour les classes élevées : en 1809, lord Erskine éleva la voix dans le Parlement anglais pour obtenir justice en faveur des animaux; cen fut qu'en 1822 que Richard Martin, reprenant cette idée généreuse, obtint l'acte qui prononce des peines l'Grant l'acte qui prononce des peines d'action disparaît.

anieurs seteignat par la mort de l'animal survenue avant tout jugement.

L'abandon noxal n'a pas passé dans notare droit: quelques coutomes, celle de Bretagne (art. 640), et celles d'Acs et de Saint-Sever sont les seuls textes de législation où on le retrouve. Il existe de nos jours dans les Codess du grand-duché de Bade (art. 1385), de la Louisiane (art. 2301), et de la Baviere (liv. IV., ch. xm., art. 7). Les Etablissements de Saint-Louis (ch. cxxi) prévoyaient le cas où urne béte menee au marché blessait ou mordant quelqu'un: l'animal pouvait être confisqué au profit de la justice, sans préjudice d'urne amende de 100 sols et 11 deniers, s'il y avanit mort d'homme, et même de la pendaison, si le propriétaire de la bête, sachant qu'elle étatit vicieuse, le reconnaissait devant le juge. Quel que fût le dommage souffert, la législation ancienne ne donnait pas le droit de retenir l'animal qui en était la cause; on devait, dans les vingt-quatre heures, le faire mettre en fourrière. Toutefois, certaines contumess, celle de Normandie entre autres, accordaie n provisoirement au seigneur du lieu les bêties trouvées en dommage et dont le maître était inconnu: celui-ci avait un an et un jour pour les réclamer. La loi du 28 septembre 17-91 (art. 12) consacre le principe général, en permettant cependant de tuer les volailles qui sont trouvées sur la propriété d'autrui, mais seulement sur le lieu et au moment du deg et. La même loi, qui réglait la police rurale et la règle encore dans tous les points où il n'a pas été ultérieurement et expressément dérogé; prononce, sans préjudice des dommages-in-téréts, des peines corporelles et des amencles contre ceux qui blessent volontairement les animaux d'autrui, qui laissent pattre ou passer leurs bestiaux dans les champs non dépouit lés de leurs récoltes; qui, dans les pays de vaine pâture, envoient leurs troupeaux sur le terrain d'autrui ou dans ses récoltes, ou les laissent pacager avec les autres s'ils sont atteints de maladies contagieuses.

L'art. 1385 du C. Nap. pose netteme

et par là même sera toujours moins accessible aux natures grossières, que l'idee très-sumple de ne pas infliger une souffrance, de ne pas faire de mal. On peut douter que celui qui se faire de mal. On peut

aucune indemnité.
Au point de vue pénal, les donmages volonirement causés aux animaux d'autrui toment sous l'application des lois. L'art. 452 du
ode pénal punit d'un emprisonnement d'un à
mq ans, d'une amende de 16 à 300 fr. et de la

ceux qui négligent d'enterrer les animaux morts accidentellement ou de maladie.

— Loi Grammont. Jusqu'en 1850, on n'avait considéré en France les animaux que comme une propriété privée à laquelle nul ne pouvait attenter, mais sur laquelle le propriétaire avait le droit d'usage et d'abus. La loi due juillet 1850, rendue sur l'initiative de M. de Grammont, et appelée souvent loi Grammont, punit de 5 à 15 fr. d'amende et d'un à cinq jours de prison les manvais traitements exercés publiquement et abusivement envers des animaux domestiques. La peine de l'emprisonnement, facultative dans les cas ordinaires, est obligatoire en ac as de récidive : l'application de l'art, 463 du Code pénal permet d'ailleurs de proportionner la punition à la gravité du fait. On ne peut quapplaudir à la pensée hautement morale qui a dicté cette disposition législative, obtenue quapplaudir à la pensée hautement morale qui a dicté cette disposition législative, obtenue en public le spectacle de traitements cruels infligés, sans motifs, à des créatures utiles c'est améliorer les mœurs que de rendre plus rares des actes de barbarie qui habituent l'enfantet l'homme fait à la vue du sang. «L'homme qui s'amuse à torturer des animaux se prépare peut-être à devenir un grand criminel. «M. de Grammont, rapporteur de la loi.) Des dispositions repressives semblables existaient dejà en Angleterre, en Suisse, en Bavière, et dans quelques Etats de l'Allemagne.

— Procès faits à des animaux. Il semble m'au moven àve et même plus tard on n'ait

trouvées en dommage et dont le matre était inconnu : celui-ci avait un an et un jour pour les réclamer. La loi du 28 septembre 17-91 (art. 12) consacre le principe général, en permettant cependant de tuer les volailles qui sont trouvées sur la propriété d'autrui, mais seulement sur le lieu et au moment du dégant. La même loi, qui réglait la police rurale et la regle encore dans tous les points où il n'a passété ultérieurement et expressément dérogé, prononce, sans préjudice des dommages-in ét ultérieurement et expressément dérogé, prononce, sans préjudice des dommages-in ét ultérieurement et des points où il n'a passété ultérieurement et expressément dérogé, prononce, sans préjudice des dommages-in ét entraîné par cette pensée vraie en elle-même, que toute violence mérite un châtiment, on est allé jusqu'à prononcer régulièrement et à faire exécuter des sentences de mort contre des animaux, et le plus souvent contre des sentences de mort contre des sentences de mort contre des sentences de mort contre des sont animaux, et le plus de soixante condamna-tions de ce genre, du xir au xvire siècle. Ainsi, en 1266, un porc fut brûlé à Fontenay-aux-Roses, sur l'ordre des officiers de justice du monastère de Saint-Fix, dans les pays de vaines laissent pacager avec les autres s'ils sont atteints de maladies contagieuses.

L'art. 1355 du C. Nap. pose nettement le principe de la responsabilité civile con tre des distante des du puge de l'abbaye de Beaupré, près Beauvais, condamna à la potence un taureau coutable d'avoir thé un este de du sur moyen âge et même plus tard on n'ait pas fait de la culpabilité morale une condition misspensable de la responsabilité penale : entraîné par cette pensée vraie en elle-même, que toute violence mérite un châtiment, on est allé jusqu'à prononcer régulièrement et à faire exécuter des sentences de mort contre des contre exécuter des sent a Dresde, la seconde à Hambourg, la troisième à Vienne. La quatrième aura lieu à Paris, au mois d'août 1866.

Récemment, les zoophiles d'Angleterre et de France se sont émus des expériences faites sur les animaux vivants. (V. Vivisscrios.) Ils oft appelé à grands cris l'attention du législateur sur la nécessité de mettre des limites et des conditions au droit d'expérimentation physiologique. Leurs efforts, en cette circonstance, ont été vains; et c'était raison. Le glei philozofique a bien autre chose à voir, il nous semble, que les abus du scalpel et du bistouri; il a bien autre chose à voir, il a bien autre chose à faire que de venir attaquer, dans un pays où le besoin de réglementation ne se fait nullement sentir, la liberté la plus sacrée, celle de travailler au progrès de la science. En vérité, les animaux mont bien d'autres ennemis que la physiologie expérimentale. Est-ce que la chasse a l'entre de l'autre du tail sont autre chose à voir de maladies contagieuses.

L'art. 1385 du C. Nap. pose nettements le jambe et pendue. En 1499, un jugement du bailliage de l'abbase, de Beauprè, près Beau-four te de bailliage de l'abbase, condamaà à la potence un taureau coupable d'avoir tié un jeune garçon de quatorze tout propriétaire ou détenteur d'animaux, soit du l'autres eux-citie les frais de la jambe et pendue. En 1499, un jugement du bailliage de l'abbase, condama à la potence un taureau coupable d'avoir tié un jeune garçon de quatorze vous sercz puissant ou miserable, les jugements de l'autre eux-citie les frais de la jambe et pendue. En 1499, un jugement du bailliage de l'abbase, condama à la potence un taureau coupable d'avoir tié un jeune garçon de quatorze verieus de l'aux et etterité est frais de la jambe et pendue. En 1499, un jugement du bailliage de l'abbase, content au la jambe et pendue. En 1499, un jugement du bailliage de l'abbase de Baupré, prés de Baupré, prés de la partie du du sailliage de l'abbase, un trait eu du saillage de l'abbase, un teu fet du bailliage de l'abbase, un teu fet du bailliage

- Syn. Animal, bête, brute. Animal est

- Antonymes. Minéral, végétal.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son v
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron, Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés : On n'en voyait point d'occupés

A chercher le soutien d'une mourante vie;

Se sacrifie aux traits du céleste courroux;
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouments.
Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait? nulle offense;

Mame il m'est arrivé quelquefois de manger

Que le plus coupable périsse.
ire, dit le renard, vous étes trop bon roi;
//os scrupules font voir trop de délicatesse.
Sh bien! manger moutons, canaille, sotte espèce,
Sst-ce un péché? Non, non. Vous leur fites, seigneur, un peche? Non, non. Vous teur jues, En les croquant, beaucoup d'honnet Et quant au berger, l'on peut dire Qu'il était digne de tous maux,

Etant de ces gens-là qui, sur les animaux,

Etant de ces gens-la qui, sur les animaux,
Se font un chimérique empire,
Ainsi dit le renard; et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses:
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'és seriet à cen tour et dit. L'ai souveanne. L'ane vint à son tour, et dit : J'ai souvenance Qu'en un pré de moines passant, La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,

Je rien avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots, on cria haro sur le baudet.
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeur, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!

Ein que la meet n'était canable.

• On sait que le mouton n'est pas immortel, et qu'il paye, comme l'homme, un tribut à la maladie et à la destruction. La clavelée, puisqu'il faut l'appeler par son nom, exerce surtout des ravages dans les rangs des bêtes à laine. L. REYBAUL

· En convenant que les anciens ont eu beaupresque dit inconnus, il faut avouer, pour etre
juste, qu'il en est un, sinon le plus odieux,
du moins le plus méprisable; sinon le plus
effrayant, du moins le plus à craindre: l'hypoerisie, puisqu'il faut l'appeler par son nom,
qui semble appartenir plus particulièrement à
nos temps modernes. De Jouy.

Ni dans ses doctrines, ni dans ses actes, le clergé français ne donne le moindre prétexte aux accusations d'envahissement amassées contre lui. Les preuves de son esprit d'envasance occulte qui est partout et nulle part, en un mot, puisqu'il faut l'appeler par son nom dans la congrégation? FRAYSSINOUS.

3º Ils ne mouraient pas tous, mais tou étaient trappés. Allusion qui se fait le plu souvent sur le ton de la plaisanterie:

souvent sur le ton de la plausanterie:

« Un des amis et des correspondants de Mme Récamier, qui se montre le plus à son avantage et qui est tout à fait nouveau pour le public, est le duc de Laval, cousin de M. de Montmorency. C'est lui qui, amoureux long-temps de Mme Récamier, comme l'avait été son cousin et comme l'était son fils, disait que c'était dans la destinée des Montmorency, et aignt la créablement:

Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. SAINTE-BEUVE.

Pendant un trimestre, la fusillade fut si C'est tout juste s'ils ne mouraient pas; mais tous étaient frappés, Julio et Présalé, Camélio et Cascarin, Orviétan et Molossard, Choufleury et Perruchon, et chacun se disait en frisson-nant : Il va y avoir, un de ces matins, une tuerie épouvantable; cet imprudent Argyre n'en sera pas quitte à moins de dix affaires. A. DE PONTMARTIN.

· Tout le reste de Paris est enrhumé : Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés, comme vous disiez. Adieu, ma chère enfant. je vous embrasse tendrement, et toute votre

• Quand nos troupes vinrent en Italie, ceux qui usèrent sans précaution des femmes et du pain du pays, s'en trouvèrent très-mal. Les uns crevaient d'indigestion, les autres cou-laient des jours fort désagréables.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. P.-L. COURIER

## 40 Les tourterelles se fuyaient; Plus d'amour, partant plus de joie.

Dans l'application, ces deux vers se rappel-lent en guise d'épiphonème, et servent à ca-ractériser un état de tristesse, ou simplement de contrariété, qui bannit des esprits l'idée des plaisirs. L'allusion est quelquefois directe, pour exprimer l'absence même de l'amour:

· Aussi, dans quel état de consternation ma pauvre commune de Gigondas se présentait à mes regards effarés! Une terreur morne avait succède aux esperances éveillées par ma no-mination. On s'abordait en tremblant; les tour-terelles se fuyaient; le café était désert. Cauvin ayant organisé, disait-on, une police secrète, chacun se méfiait de son voisin comme d'un dénonciateur : les femmes mêmes se taisaient. On se serait cru à Venise, au plus formidable moment du Conseil des Dix. A. DE PONTMARTIN.

Ce sont là les nouveaux horizons que nous ouvre la Femme (de M. Michelet), horizons pleins encore de variété et d'infini l'L'esprit à côté du cœur l... C'en est trop cette fois; l'idole est trop séduisante et trop belle pour ne point mériter l'universelle adoration. Les hommes vont se rendre enfin; ils sont tristes, ils s'en-

Plus d'amour, partant plus de joie.

Je ne doute pas qu'ils ne se convertissent bientôt tous au dieu d'hymen, et que le mariage, si longtemps, hélas! en discrédit, ne refleurisse bientôt avec une force et une vertu

dit foujours, dans l'application, d'une chose mauvaise que, par précaution oratoire, on paraît ne vouloir pas nommer, ce à quoi l'on se décide cependant comme à contre-cour, et en jetant entre parenthèses la phrase qui fait l'objet de cette allusion:

ANI

ANI

4 Assez souvent M. de la Bédollière et les siens, affichant des terreurs qui ne les ont jamais empéchés de dormir, gémissent sur le tort que les catholiques feraient au monde s'ils conduisaient la chose publique : les arts bannis, l'objet de cette allusion : tort que les catholiques feraient au monde s'ils conduisaient la chose publique : les arts bannis, les sciences proscrites, tous les agréments de la société perdus, plus d'amour, partant plus de joie, et nulle autre lumière que celle d bûchers. Louis Veuillot.

5º Que m'avaient-ils fait? nulle offense Vers qui, dans l'application, sert à exprime qu'on a causé un dommage sans raison:

« Il y a, de l'homme à la bête et à tout ce qu existe, des sympathies et des haines secrétes dont la civilisation ôte le sentiment. J'aimais mes vaches, mais d'une affection inégale; j'avais des préférences pour une poule, pour un arbre, pour un rocher. On m'avait dit que le lézard est ami de l'homme, et je le croyais sincèrement. Mais j'ai toujours fait une rude uerre aux serpents, aux crapauds et aux

> Que m'avaient-ils fait ? nulle offense. . PROUDHON.

FROUDHON.

6º . . . . Vous leur lites, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Vers d'une application toujours ironique, pour faire comprendre que le petit doit toujours se trouver très-honoré des libertés, des licences, si loin qu'elles aillent, que le grand se permet à son égard. Cette idée est spirituellement exprimée dans le Sénateur de Béranger, qui avait le privilège de dérider le front de Napoléon ler:

« En quel pays la maxime la plus abomina ble, la plus contraire au bien public, n'est-elle pas tolèrée du puissant auquel elle est favo-rable? En quel pays a-t-on constamment puni l'homme vil et bas qui répète au prince, après une injustice :

HELVÉTIUS.

7º Au dire de chacun étalent de petits saints ers qui exprime malicieusement le travers d Vers qui exprime malicieusement le travers ceux qui, en présence d'une accusation, s'a tribuent au plus haut degré la vertu oppos au vice qu'on leur reproche;

« J'aime mieux encore qu'on dénonce à tort et à travers, j'ai presque dit qu'on calomnie même, comme le père Duchesne, mais avec cette énergie qui caractérise les âmes fortes et d'une trempe républicaine, que de voir ces ménagements pusillanimes de la monarchie, cette circonspection, ce visage de caméléon et de l'antichambre, pour les plus forts hommes en crédit ou en place, ministres ou généraux représentants du peuple ou membres influent des jacobins, qui, au dire de chacun d'eux, son tous de petits saints. »

CAMILLE DESMOULINS.

80 La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je

Quelque diable aussi me poussant. Vers qui se rappellent pour expliquer une faute, dont on cherche l'excuse dans des cir-constances alléchantes, irrésistibles :

« Le désœuvrement, l'inexpérience, l'herbe tendre et le reste ont tenté les sens d'Emma sans toutefois remuer son cœur, si bien qu'un charmante petite fille est venue au monde et n'a point demandé à l'état civil la permission de naître. <sup>2</sup> B. Jouvin.

« Le poĕte a rencontré sa Philis dans un bois, et l'ombre, l'occasion, l'herbe tendre, tout le favorisant, il en a obtenu ce qu'il ne tout le favorisant, a croyait jamais obtenir.

Théophile Gautier.

 J'ai dû vous marquer, si tant est que je vous aie écrit de Milan, comment arrivé là je quittai sagement mon vilain métier. Mais à Paris, la rencontre d'un homme que je croyai

Quelque diable aussi me poussant, je partis pour l'armée d'Allemagne, dans le dessein extravagant de reprendre du service. P.-L. COURIER.

A la fin, je suivis un groupe de nouveaux arrivants et j'entrai dans le bal.
Ne vous hâtez pas trop de me crier haro,

car, en vérité, j'étais à peu près dans la même position que ce pauvre baudet de La Fontaine. Il pleuvait, je n'avais point de parapluie, et je craignais de gâter mon chapeau neuf. Joignez-v La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense, Quelque diable aussi me poussant;

F. Delacroix. 90 . . . . Puisqu'il faut parler net. Hémis- Vers auxquels on fait allusion dans les

fession pénible à l'amour-propre :

A la distribution des prix, auxquels je n'avais aucune prétention, et que sans regret je voyais donner à mes camarades plus jeunes que moi, n'eus-je pas le malheur insigne d'être grafifié de la croix de sagesse, cet éternel partage des ânes de collège? J'y avais bien quelque droit, puisqu'il faut parler net, car je n'étais ni joueur, ni bruyant, ni indocile. Mais les élèves ne manquèrent pas de crier haro sur le baudet.

BÉRANGER.

Pr-L. COURIER.

10°..... Hare sur le baudet. Clameur qui s'élève contre quelqu'un sur qui on fait etomber, le plus souvent avec injustice, toute a responsabilité d'une faute générale :

« Et quand enfin la toile était levée et que l'œuvre allait à son but, splendide, éclatante, à travers ses sentiers plus que divins, quel misérable eût osé, je ne dis pas pousser un murmure, mais simplement fermer un œil? Ah! le malheureux, qu'il eût été bien à plaindre! resté froid à *Hernani!* « *Haro sur le baudet!* » Il y allait véritablement de la vie et de la

« Ceux qu'il avait le plus aidés se montraient es plus vils et les plus amers. Encore s'il n'a-vait été que malhonnête homme! mais c'était bien pis, il avait été maladroit! Haro sur le baudet! » A. ACHARD.

« Pour fêter pieusement l'anniversaire du 24 février, le peuple s'était rendu de tous les points de Paris en pèlerinage à la place de la Bastille. Il avait suspendu des couronnes fu-néraires aux grilles de la colonne. La police de M. Carlier enleva pendant la nuit ces pieuse offrandes. L'indignation cette fois fut sérieuse un pauvre officier de paix, qui joua le rôle de l'âne dans cette autre fable des animaux malades de la peste. » H. CASTILLE.

110 Un loup, quelque peu clere... Mots ironiques à l'adresse du pédant qui, dans quelque circonstance que ce soit, s'empare du rôle d'accusateur public :

« A Nogent-le-Rotrou, il ne faut point danser, ni regarder danser, de peur d'aller en prison. Gendarmes aussitôt arrivent; en prison e bal et les violons, danseurs et spectateurs, en prison tout le monde. Un maire verbalise; in procureur du roi (c'est comme qui dirait un oup quelque peu clerc) voit là-dedans des complots, des machinations, des ramifications Que ne voit pas le zèle d'un procureur du roi! » P.-L. Courier.

« Paul-Louis, quelque peu clerc, écoute leurs récits, recueille leurs propos, sentences, dits notables, qu'il couche par écrit, et en fait des articles, sans y mettre du sien, sans y rien sous-entendre.

P.-L. COURIER.

120 Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leu mal. Vers qui résume, avec antant d'énergie que d'injustice, la réprobation générale dont une personne ou une chose est l'objet:

« Je suis convaincu qu'on exagère l'influence pernicieuse du tabac, qui joue dans le concert des recrimmations contemporaines le rôle de l'âne de la fable. Il est le pelé, le galeux, soit, et vous criez haro; mais ce n'est pas de lui que nous vient tout le mal. Les moralistes savent nous vient tout le man...
cela aussi bien que moi. 

Edmond Texier.

13º Manger l'herbe d'autrui! Exclamati uni sert à exprimer pittoresquement endu crime d'un pauvre diable qui, souvent, n'a commis qu'une peccadille

souvent, n'a commis qu'une peccadille :

Mais si, pour ce métier, un homme a trop de cœur,
S'il veut tout du mérite, et rien de la faveur,
Si, mis entre sa place et l'honneur, il résigne
L'emploi dont il vivait, pour rester dans sa ligne;
Après un mot d'estime et de compassion,
Nul ne se souviendra de sa belle action;
Il est pauvre, inutile, et chacun le délaisse;
Et qu'il se garde alors d'avoir une faiblesse!
Un harc général s'élève contre lui :
Il a, le malheureux, mangé l'herbe d'autrui!
Pons un

14°.... Quel crime abominable! Phrase exclamative qui sert à exagérer plaisamment la gravite d'une faute très-légère:

Le procès de la sculpture serait bien long à faire. On connaît son obstination à revêtir tout le monde du costume antique, et son hor-reur pour le vêtement moderne n'est un mystère pour personne. Un frac à une statue, quel crime abominable! Vite une crayate blanche à ce magot de bronze! Revue de l'Instruction publique.

15º Rien que la mort n'était capable D'expier son forfait.

16º Selon que vous serez puissant ou misé-[rable · Les jugements de cour vous rendron

Ces deux vers, qui résument la moralité de oute la fable, sont d'une application fréquente, t, le plus souvent, dans un ordre d'idées érieux: « L'histoire de Jean-le-Blanc, sorte d'aigle, nous apprend à nous défier de la sottise des jugements humains, qui ne sortent guère de l'orbite fixée par la morale de la fable,

Le mépris que le civilisé eut toujours pour Jean-le-Blanc, rapproché du respect qu'il porte à l'aigle, n'est qu'un autre mode d'adhésion à cette morale impie. Il est bien difficile de ne pas se laisser aller à une série de réflexions décougeantes, au sujet de ce rapprochement.

Allus. littér.

## Cet animal est très-méchant; Quand on l'attaque, il se défend.

Allusion à deux vers d'une chanson burlesqu ntitulée la *Ménagerie*. Cette bouffonner

M. Theodore Lhuillier. 1er coupler.

Parlé: - Avec la permission de monsieur

Note Theure, c'est le moment;
Entrez, vous tous, ici dedans :
Venez voir la ménagerie,
Le superbe tigre royal,
Le grand lion du Sénégal,
L'ours blanc natif de Sibérie,
Le pélican, saignant ses fiancs
Pour en nourrir tous ses enfants.

REFRAIN.

Ça n' coût' que deux sols par tête. Suivez le monde, passez! Nous avons beaucoup de bêtes; Messieurs, mesdames, entrez!

2e COUPLET. Vous allez voir le grand serpent, Le fameux boa tout vivant, Le même qui perdit la vie A l'incendie du grand bazar; De plus, le cruel léopard, Venant du fond de l'Arabie.

Quand on l'attaque, il se défend, Parlé:— On prie l'honorable socilliété de ne pas confondre le serpent boa avec le fameux serpent à sonnettes, ainsi nommé parce que sa norsure fait venir des cloches! Et combien, non ami Paillasse?

Ça n' coût' que deux sols, etc.

3e COUPLET. Vous pourrez voir en même temps Un monstre toujours dévorant; Il ronge tout, rien ne l'arrête; Le plomb, l'étain, le fer, l'acier, Aussi bien sa cage en osier Tout exprès pour cela fut faite. D'une ll' déserte un habitant Nous l'apports dernièrement

Nous l'apporta dernièrement Parlé: — Nous aurons aussi l'honneur de présenter à l'honorable compagnie le grand hareng voyageur, animal surprenant qui a fait cinq cent vingt-cinq lieues sur mer dans un tonneau de moutarde... sans éternuer; d'aucuns disent qu'à son arrivée, on lui dit. Hareng... sors!... Le nom lui en est resté. Et combien, mon ami Paillasse, pour voir toutes ces merveilles?

Ça n' coût' que deux sols, etc.

4e COUPLET. Y a d' plus, que j' n'ai pas compté, Les animaux d' socilliété; Les animaux d' socilière; C'est une chose trop connue Que l' singe, la pie et l' pierrot,

ANI

H. D'AUDIGIER.

Animaux (Discours sur la nature des), par Buffon. Ce discours, publié en 1753, et qui ouvre le quatrième volume des œuvres de Buffon, édition in-4º de l'imprimerie royale (V. Histoire nature de Buffon), contient une étude générale de l'organisation et des facultés des minmaux. L'auteur s'y montre le précurseur de Bichat dans la distinction physiologique de la vie animale et de la vie organique; il s'efforce en outre d'établir d'une façon précise et rigoureuse la distinction psychologique de la vie animale et de la vie humaine.

ANI

| Partis - Y en a-t-il, y en a-t-il aujourd'in des dindons III Mescieurs! mesdanes! con rattend plus que l'homeur de votre puis ces de l'accrere leur
d'in des dindons III Mescieurs! mesdanes! con rattend plus que l'homeur de votre puis ces de l'accrere leur
d'in des dindons III Mescieurs! mesdanes! con rattend plus que l'homeur de votre présence. Mon ami Partis plus que l'homeur de votre proper de plusir, c'est d'exercre leur
sous cette même faculté, et, de plus, un
autre moyen de plusir, c'est d'exercre notre
de cet article, dans une anciemne relation et des sens autre prope conservation et dont les actions paraisent régles par des sens tout à fais
de cet article, dans une anciemne relation et de l'est sens tout à fais
de cet article, dans une anciemne relation et de l'est sens fout à fais
de set autre dons que des sens de l'est sens fort de l'est sens de l'est de l'est de l'end, cert l'est de l'end, cert elle compare les sensations pour en former des idées; elle compare les idées mêmes pour en former des raisonnements. Par la première de ces opérations, nous acquérons des idées particulières et qui suffisent à la connaissance des choses sensibles; par la seconde, nous nous élevons à des idées générales nécessaires pour arriver à l'intelligence des choses abstrattes. Les animaux n'ont ni l'une ni l'autre de ces facultés, parce qu'ils n'ont point d'entendement, et l'entendement de la plupart des hommes paraît être borné à la première de ces opérations.

ANI

ment, et l'entendement de la plupart des hommes parait être borné à la première de ces opérations.

L'homme intérieur est double (homo duplex); il est composé de deux principes différents par leur nature, et contraires par leur action : le principe spirituel, l'âme, et le principe animal et purement matériel. Le principe animal se développe le premier; le principe spirituel se manifeste plus tard; il se perfectionne au moyen de l'éducation; c'est par la communication des pensées d'autrui que l'enfant en acquiert et devient lui-même pensant et raisonnable. C'est parce que la nature de l'homme est composée de deux principes opposés, qu'il a tant de peine à se concilier avec lui-même; c'est de la que viennent son inconstance, son irrésolution, ses ennuis. Les animaux, dont la nature est simple et purement matérielle, ne ressentent ni combats intérieurs, ni opposition, ni trouble; ils n'ont ni nos regrets, ni nos remords, ni nos espérances, ni nos craintes. Dans les passions de l'homme, il faut distinguer le physique et le moral; le physique des passions n'est produit que par le sens intérieur matériel. Il y a des passions, comme la peur, l'horreur, la colere, l'amour ou plutôt le désir de jouir, qui sont purement physiques et doivent naturellement nous être communes avec les animaux. Il en est de même de certains attachements qui ne supposent nullement la puissance de penser et de réfléchir. Mais l'amitié, qui vient de l'âme, est le propre de l'homme. Quant au talent d'imitation que montrent certains animaux, ce n'est qu'un effet mécanique, un résultat purement machinal, dont la perfection dépend de la vivacité avec laquelle le sens intérieur matériel reçoit les impressions des objets, et de la facilité de les rendre au dehors par la similitude et la souplesse des organes extérieurs. Les hommes les mieux douès sous ce rapport sont ordinairement ceux qui réfléchissent le moins; il n'est donc pas surprenant qu'on trouve ce talent d'imitation dans les animaux, qui ne réfléchissent point du tout.

Le Discours sur la n some by the former and interest of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the state of the law should be former and the law should be fored to the law should be former and the law should be former and t

Animaux parlants (LES), poëme allégorique de Casti, en vingt-six chants. C'est une satire amère des cours, dans laquelle le lièvre-roi, tyran imbécile, a le renard pour ministre d'Etat; le loup est le ministre des finances; le Adire une matière incapable de sentir.

Le sentiment ne peut suffire pour expliquer tous les actes des animaux. La connaissance est nécessaire pour rendre raison des mouvements par lesquels ils fuient ce qui leur envient, mouvements qui varient suivant les circonstances. Invoquer l'instinct, l'appétit, c'est prendre des mots pour des raisons. Qu'y-a-t-il sous ces mots? Tout simplement des habitudes formées dans le premier âge et qui ont échappé à l'observation. Telles sont les habitudes de toucher, de voir, d'entendre, de sentir, d'évister ce qui est nuisible, de saisir ce qui est utile, de se nourrir; ce qui comprend les mouvements les plus nécessaires à la conservation de l'animal.

Dans la seconde partie, Condillac s'efforce Dans la seconde partie, Condillac s'efforce de l'une de l'entendre de l'animal.

ANI

qui transporta Phryxus dans la Colcinde; le Taurean, dont Jupiter avait pris la forme; le Lion de Némée; l'Ecrevisse ou Cancer, que Junon avait envoyé pour mordre Hercule au pied tandis qu'il combattait l'hydre de Lerne; les Poissons, qui portèrent Vénus et son fils au della de l'Euphrate, lorsque cette déesse fuyait les poursuites du géant Typhon.

On sait que les animaux furent honorés d'un culte particulier en Egypte; aussi les voyonsnous figurer non-seulement dans les hiéroglyphes, mais, comme emblèmes, dans les sculptures des temples, dans les peintures des hypogées, sur les cercueils des momies; plusieurs enrent leurs statues. Le bœuf Apis est la plus fameuse de ces divinités. Le dieu Anubis avait une tête de chien.

Parmi les animaux qui jouent un rôle dans les récits bibliques, nous citerons: le serpent tentateur, la colombe de Noé, le corbeau de l'arche, le bélier d'Isaac, regardé comme la figure de l'humanité de Jésus-Christ immolée sur la croix; la baleime de Jonas, emblème de la rèsurrection; l'ânesse de Balaam; le chien du jeune Tobie; les lions, au milieu desquels fut jeté Daniel; le veau d'or, le serpent d'airain, etc.

divine. \* Ainsi, meme en les reprouvant, le célèbre abbé de Citeaux avouait son admiration pour ces compositions singulières auxquelles, du reste, s'attachait toujours un sens symbolique.

Les modernes ont abandonné toute cette zoologie fantastique, mais ils ont conservé l'habitude de donner des animaux pour attributs à divers saints. Ces emblèmes sont expliqués aux noms mêmes des animaux ou à ceux des personnages auxquels ils se rapportent; nous nous bornerons à signaler ei ceux qui ont été le plus souvent employés. La figure de la colombe est celle sous laquelle on représente ordinairement le Saint-Esprit; c'est aussi l'attribut de saint Grégoire le Grand, de saint Scolastique et de saint Remi; le coq est l'attribut de saint Pierre; le corbean, de saint Paul ermite, de saint Antoine et de saint Benoît; le coch yn, de saint Antoine; le chien, de saint Blaise, de saint Coch, de saint Dominique, de saint Godefroy; le cerf crucifere, de saint Hubert et de saint Eustache; les abeilles, de saint Pierre, de saint Antoine de Padoue et de saint Philibert; l'agneau, de saint Pierre, de saint Antoine de Padoue et de saint Odon, de saint Ulric; le lion, de saint Jérôme, etc.

— Peintres et sculpteurs d'animaux. La

dans le magnifique album publié par M. de
Bastard, de curieux échantillons de l'alphabet
zoomorphe (V. ce mot), imaginé par les enlumineurs.

La grande et admirable école des Van Eyck,
qui s'appliqua avec un soin particulier à imiter
la réalité, n'a pas produit d'artistes qui aient
adopté pour spécialité la peinture d'animaux;
mais ses principaux maîtres, notamment Jean
Van Eyck et Memling, se sont montrés pleins
d'exactitude lorsqu'ils ont eu l'occasion d'en
placer dans leurs compositions. En Allemagne,
Hans Holbein le vieux et Stephan Lochner
peignirent les oiseaux avec une habileté surprenante. Un peu plus tard, Albert Durer apport à la représentation des animaux d'espèces
diverses sa science profonde du dessin et son
amour de la verité : il réussit particulièrement
à dessiner les chevaux, témoin ceux qui figurent dans ses estampes célèbres : le Chevalièr
et la Mort, la Lépende de saint Eustache, le
Char de Maximilien. Mais déjà l'Italie comptait quelques maitres renommés dans le même
genre : Facio, qui écrivait au xve siècle, dit
que Vittore Pisanello, de Vérone, peignait les
chevaux et les autres animaux de manière à
les faire paraître vivants. Paolo Uccello ne
fut pas moins habile : le musée Napoléon III
a de lui une Bataille où l'on voit des chevaux
dessinés avec une réelle supériorité, entre
autres un cheval noir qui sec cabre. Francesco
Monsignori, élève de Mantegna, fut l'Apelle de
son temps; un chien qu'il avait peint trompa,
dit-on, les yeux d'un chien vivant. On raconte
aussi que le Milanais Bernazzano, élève de
Léonard de Vinci, ayant exposé au soleil un
tableau où il avait représenté des oiseaux occupés à chercher à terre leur nourriture, de
véritables oiseaux accoururent comme pour
rejoindre leurs compagnons. Vasari dit que
Francesco Ubertino, dit le Bachiacca, peignait
les plantes et les oiseaux d'une manière divine.
Andrea del Sarto a reçu aussi les plus grands
éloges pour un tableau où il avait représenté
César, assis sur son trône, et recevant, comme
tribut de ses victoires, une and a pource floid, a long and particular control of a pource floid, a long to pour accorded a pource floid, a long to the pource of the pourc

Argus, aux cent yeux; Pégase, cheval ailé; le Spihux, été de Genne, corps de lion et de cheme, corps, l'amine de l'accordinate de la saint Remain, le des anits (remaine et cerf; Q'renu, et al., et al.,